

Session Budgétaire
du 11 octobre 1966.

Le onze octobre mil neuf cent soixante six, à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bombes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allay, Maire.

Présents : M^r Allay, Ferret, Villet, Bordenon, Philippeau, Joseph, Duroucia, Demouillet.

Absents : M^r Lhoumier, Mazière, de Suremain.

Secrétaire de séance : M^r Bordenon.

Réparations au presbytère.

Il y aurait lieu de faire réparer le logement occupé par Monsieur Laffort, en particulier la cuisine. Mais, vu le montant des travaux effectués au logement de la secrétaire de mairie, il serait bon d'envisager l'augmentation du loyer pour compenser relativement la dépense à effectuer. Il semblerait qu'une location de 65 francs par mois soit acceptable de part et d'autre, mais ceci est à voir avec Monsieur Laffort.

Compte administratif 1965.

Monsieur le Percepteur présente le Compte administratif 1965 qui laisse apparaître un supplément de recettes de francs
Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette gestion.

Budget Supplémentaire 1966.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, vote le Budget supplémentaire de l'exercice 1966 se montant, tant en dépenses qu'en recettes à la somme de francs. 280.11, 28.

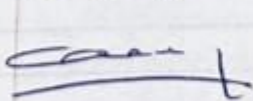
Vote du Groupe moto-pompe.

Comme décidé à la réunion du 10 juin 1966, le Conseil Municipal considérant que le groupe moto-pompe n'est plus utilisé compte tenu de l'arrivée de l'adduction d'eau, il y a lieu de le vendre. Il est demandé à Monsieur le Préfet de procéder à l'amiable.

Salaires de la secrétaire de mairie.

Comme indiqué à la réunion du 1^{er} mai 1966, le salaire de la secrétaire de mairie est porté à 250 francs par mois à compter du 1^{er} juillet 1966.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.



Ferret



Bordenon

Philippeau

Duroucia

Demouillet

